Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Les élèves du lycée La Ricarde ont nettoyé des berges du Calavon-Coulon



Le vendredi 20 septembre 2024, 40 lycéens du lycée professionnel La Ricarde qui se trouve à l'Isle-sur-la-Sorgue ont collecté 600kg de déchets qui se trouvaient dans le Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière à Bonnieux. Une initiative qui rentre dans le cadre de l'opération internationale World Clean Up Day.

Une opération verte et positive. Ce vendredi 20 septembre 2024, 40 lycéens du lycée professionnel La Ricarde de la commune vauclusienne de l'Isle-sur-la-Sorgue ont collecté plus de 600kg de déchets sur les berges du Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière à Bonnieux. Dans le cadre de cette opération

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

internationale du World Clean Up Day, les participants ont été encadrés par des agents du Parc Naturel Régional du Luberon.

Cette initiative apparaissait comme nécessaire. Le Calavon-Coulon qui est une rivière méditerranéenne a un débit alternatif avec de faibles productions en été et des crues automnales qui suivent ce qui le rend très sensible aux diverses pollutions. Depuis 1993 et la mise en œuvre d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), on observe une amélioration certaine de la qualité des eaux de la rivière.



Une initiative environnementale

Subissant de nombreuses crues, le cours d'eau du Calavon-Coulon voit de nombreux déchets s'amassaient sur les berges dont des plastiques issus d'anciens dépôts stockés et remis à jour par la rivière lorsque ces derniers se mêlent à la végétation. Cette pollution plastique concerne principalement le linéaire entre le Pont Julien et la Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult. Ces nuisances ont des impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Ce n’est pas la première initiative de ce type qui est menée sur le territoire du Parc régional. D’autres journées de nettoyage ont été organisées en 2023 et 2024 par le Parc et ses partenaires (avec la participation de centres loisirs, de l’entreprise RTE, des habitants, du lycée La Ricarde) qui avaient déjà permis de ramasser plusieurs tonnes de déchets plastiques agricoles et de ferrailles diverses.

Toulourenc : retour sur les mobilisations citoyennes organisées pour nettoyer la rivière



Les Parcs naturels régionaux des Baronnies Provençales et du Mont-Ventoux, le syndicat mixte de l’Ouvèze provençale ainsi que les maires des communes qui bordent la rivière viennent de tirer un premier bilan des mobilisations citoyennes qui se sont opérées depuis la mi-décembre, date de la découverte de la pollution aux plastiques dans le lit du Toulourenc.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Pour rappel, deux opérations de nettoyage ont été menées, les dimanches 22 janvier et 5 février. Au total, ce sont plus de 100 personnes qui se sont mobilisées lors de chaque opération, soit plus de 200 personnes. 6 km de rivière ont pu être traités, dont 1,6 km le dimanche 22 janvier et 2,7 km le dimanche 5 février. S'ajoute à cela, 1,7 km nettoyé par la mobilisation spontanée. Lors des deux opérations officielles, ce sont plus de 20m3 de déchets qui ont été ramassés et évacués à la déchetterie de Mollans-sur-Ouvèze.

Cette mobilisation témoigne de la forte sensibilité et de l'attachement des riverains et des visiteurs à la protection de ce milieu naturel. Du club de canoé-kayak à l'armurier de Vaison, de l'habitant au représentant associatif, de nombreux acteurs ont répondu présent.

Parallèlement, une première mise en protection de la source de pollution a été opérée par le SMOP afin d'éviter toute nouvelle dispersion des déchets en cas de crue. Quant au 1er magistrat de Mollans-sur-Ouvèze, en vertu de ses pouvoirs de police, il va faire réaliser des sondages sur la parcelle drômoise concernée, afin de vérifier que d'autres plastiques « dormants » n'aient pas la capacité de venir polluer à nouveau le site.

J.R.

Toulourenc : un plan d'urgence pour stopper la pollution de matières plastiques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



À la suite des [récentes crues du Toulourenc en décembre dernier], une importante pollution aux matières plastiques enfouies depuis 40 ans a été mise à jour. Les élus et décideurs publics de la vallée du Toulourenc en appellent à une mobilisation générale autour d'un plan d'actions d'urgence. Objectif : circonscrire au plus vite la propagation de cette pollution et nettoyer le site et les berges.

« Tous les acteurs et décideurs publics soucieux de la préservation de l'environnement condamnent avec la plus grande fermeté ces pratiques inacceptables et illégales d'enfouissement et de stockages sauvages de déchets » expliquent les élus et décideurs publics de la vallée du Toulourenc dans un communiqué publié la semaine dernière.

Face à ces pratiques, qui ont occasionné une pollution aux matières plastiques sans précédent dans le Toulourenc, l'heure est dorénavant à la mobilisation générale avec un plan d'urgence acté par les collectivités et l'Etat. L'objectif à court terme est de stopper définitivement la source de propagation de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

cette pollution qui se situe sur un terrain privé, puis, à moyen terme, de nettoyer les berges impactées du Toulourenc.

En pratique, cela passe dans un premier temps par des travaux à réaliser en urgence afin d'éviter de nouveaux départs de déchets en rivière. Puis, dans un second temps, par des opérations citoyennes de nettoyage des berges qui seront organisées dans les prochaines semaines sous l'égide des Parc Naturels Régionaux, en partenariat avec le syndicat mixte de l'Ouvèze Provençal et les communes d'Ouvèze, d'Entrechaux, de Malaucène et de Faucon.

J.R.

Pollution accidentelle des rives : les PNR du Mont-Ventoux, des Baronnies provençales et le syndicat mixte de l'Ouvèze provençale au chevet du Toulourenc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux, des Baronnies provençales ainsi que le syndicat mixte de l'Ouvèze provençale (SMOP) veillent sur le Toulourenc et y déploient des actions différentes, mais complémentaires. Le 13 décembre, les fortes pluies ont mis au jour un remblai constitué d'une grande quantité de déchets plastiques issus d'anciennes activités agricoles. Ceux-ci sont en train de se répandre dans la rivière et ses abords.

« Avec mon homologue, le maire de Malaucène, nous sommes très préoccupés par la situation : des déchets que nous n'avons pas encore réellement quantifiés se répandent dans le milieu. Nous nous demandons dans quel état cela va laisser le Toulourenc » explique Frédéric Roux, vice-président délégué à l'écotourisme et aux sports de nature du Parc naturel régional des Baronnies provençales et également maire de Mollans-sur-Ouvèze.

Les Parcs collaborent déjà sur le Toulourenc : celui des Baronnies provençales cofinance deux des postes d'écogardes que recrute tous les ans le Parc du Mont-Ventoux pour réaliser des actions de médiation et de sensibilisation des visiteurs sur la fragilité du milieu et les bons comportements à adopter. Le Parc du Mont-Ventoux accompagne plus précisément les sous-préfets de Nyons et de Carpentras dans l'animation d'un comité de suivi du Toulourenc auquel participe également le Parc des Baronnies provençales.

« Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux a une responsabilité particulière, qui lui a été confiée par l'Etat, les élus locaux et l'ensemble des partenaires du comité de pilotage Natura 2000 quant à la protection du Toulourenc et nous assumons ce rôle avec diligence et enthousiasme », explique Jacqueline

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Bouyac, présidente du Parc du Mont-Ventoux. Celui-ci a en effet la charge de l'animation du périmètre Natura 2000 appelé « L'Ouvèze et le Toulourenc ».

« Nous veillons, dans ce périmètre défini par l'Etat, à la connaissance et la préservation de la biodiversité. Cela signifie que nous accompagnons les porteurs de projets (privés ou publics) dans le déploiement d'actions intégrant le mieux possible la protection des habitats naturels » confirme Alexandre Roux, maire d'Entrechaux, qui assure la présidence du comité de pilotage du site Natura 2000.

« Nous répondrons présent lorsqu'il s'agira d'intervenir sur la question de la résorption de ces déchets plastiques »

Le SMOP quant à lui est le syndicat de rivière qui travaille sur l'ensemble du bassin versant de l'Ouvèze. Cela inclut donc le Toulourenc qui est l'un de ses affluents. Dans son champ de compétence entre la protection contre les inondations (le « PI » et de « GEMAPI »), qui comprend la défense contre les inondations (réalisation et maintenance des infrastructures de protection), l'animation et la concertation autour du risque inondation, le déploiement d'un système de surveillance pour protéger les populations (particulièrement actif en ce moment).

Il a également la charge de la gestion des milieux aquatiques (le « GEMA » de « GEMAPI ») qui consiste en l'aménagement du bassin versant, l'entretien et l'aménagement du cours d'eau et la restauration des milieux aquatiques et des zones humides.

Un technicien a passé la journée avec le maire de Mollans-sur-Ouvèze dans le Toulourenc pour établir un premier diagnostic de la situation. « Compte tenu de la météo, les équipes du syndicat mixte sont concentrées pour l'instant sur le dispositif de surveillance des crues pour protéger au mieux les populations et leurs biens, mais nous répondrons présent lorsqu'il s'agira d'intervenir sur la question de la résorption de ces déchets plastiques », précise Jean-François Périlhou, président du syndicat mixte de l'Ouvèze provençale.

Aujourd'hui, que faire ?

L'Office français de la biodiversité (OFB), qui joue un rôle de police de l'eau et de l'environnement s'est saisi de la question. C'est à lui d'abord, d'enquêter et de clarifier les tenants et aboutissants de la situation. Les Parcs naturels régionaux et le syndicat mixte de l'Ouvèze provençale laissent l'Etat effectuer son travail. Ils lui apporteront toute l'aide et le soutien nécessaires pour étayer son enquête.

Le moment venu, les trois partenaires se mobiliseront pour traiter le problème à la source (éliminer les déchets plastiques) et réparer les dégâts dans la rivière. Des actions de nettoyage pourront être coordonnées par les Parcs. « L'état de la rivière ne permet pas d'organiser ces évènements dès maintenant, ce serait trop dangereux. Les communautés de communes, les communes et tous les acteurs qui le souhaiteront seront bien sûr associés (fédérations de pêche, associations locales…) », précise Nicole Peloux, présidente du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Cette question des déchets plastiques issus d'anciennes pratiques agricoles a également été identifiée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

comme un risque dans la vallée de l'Eygues dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000, animée cette fois par le Parc naturel régional des Baronnies provençales. Cet évènement pourrait être le déclencheur d'une action concertée entre les propriétaires concernés, les syndicats de rivières, les Parcs et leurs financeurs pour identifier, quantifier et qualifier les sources potentielles de pollution et les éliminer.

Isle-sur-la-Sorgue : un piège à déchets installé dans la rivière



Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la région Sud intitulé 'Pour une Méditerranée zéro plastique' qui engage la protection des milieux naturels contre ce type de déchet, le syndicat mixte du bassin des Sorgues (SMBS) vient d'installer un piège dans la rivière à l'Isle-sur-la-Sorgue, près du lycée agricole La Ricarde, pour intercepter les déchets qui peuvent y flotter.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

La commune, qui a une très forte affluence touristique, notamment durant la période estivale, voit sa rivière infestée de déchets flottants chaque année. De plus, l'Isle-sur-la-Sorgue est un point stratégique pour la rivière puisqu'elle est le point de rencontre de nombreux bras de cette dernière, le barrage permet donc de collecter tous les déchets venant de ces différents bras. Le piège est fait de telle façon qu'il permet de récolter les déchets qui flottent tout en laissant l'eau faire son cours en passant par-dessous le barage.

Les travaux de mise en place de ce piège ont été menés par la société de travaux publics sorguaise RMB et leur coût s'est élevé à 45 330€, financé à 55% par la Région et 45% par le SMBS.

V.A.

Juste Bio l'entreprise qui n'aime pas le plastique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Après avoir inauguré à Carpentras la première usine agro-alimentaire ‘zéro plastique’ d’Europe, Juste Bio s’engage maintenant à soutenir l’association Pure Ocean. Pour cela, la marque créée il y a 20 ans par Franck Bonfils a lancé un nouveau produit dont une partie des ventes sera reversée à cette ONG ayant pour objectif de protéger l’environnement et lutter contre les emballages plastiques et les emballages polluants.

Décidément chez Juste Bio, on n’aime vraiment pas le plastique. Après avoir inauguré en début d’année à Carpentras son nouveau site de production faisant la chasse au plastique l’ETI (Entreprise de taille intermédiaire) vient de nouer un partenariat avec l’ONG marseillaise Pure Ocean retenue après avoir été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

sélectionné parmi une quinzaine d'associations identifiées comme correspondant aux engagements et aux valeurs de Juste Bio. Un choix plus particulièrement dicté aussi par une philosophie commune en matière de protection de l'environnement et des océans ainsi que de lutte contre les emballages plastiques ou polluants.

Changer notre façon de consommer

« Près de 80% des déchets retrouvés dans les océans proviennent de la terre ferme, constate Franck Bonfils, président de Juste Bio, leader du vrac bio de fruits secs dans la grande distribution alimentaire. Ce que l'on retrouve en mer, c'est l'illustration de notre façon de consommer. C'est donc pour cela que nous avons notamment développé une gamme de vrac qui évite la multiplication des emballages plastiques. »

Chez Juste Bio, la chasse au plastique semble donc inscrite dans l'ADN de cette entreprise de 140 salariés pour un chiffre d'affaires de 80M€. Pour preuve, lors de la conception de son nouveau site de production dans la zone de Carpensud, la société, qui écoule 25kg de produits chaque minute, a mis en place plusieurs procédés de fabrication permettant l'économie, chaque année, de 2 millions d'étiquettes ainsi que 2 000 km de ruban adhésif. Solvants et autre ruban de transfert thermique (l'équivalent de 500km) ont aussi disparu. Mais surtout, Juste Bio a mis au point, en partenariat avec une start-up israélienne, un emballage d'origine végétale entièrement compostable et biodégradable.

Objectif : 10 000€ pour un 'mélange de générosité'

Pour soutenir Pure Ocean, Juste Bio a fait appel à ses collaborateurs et à ses consommateurs. Dans un premier temps, un concours produit a été lancé sur les réseaux sociaux ainsi qu'en interne pour tous ceux qui souhaitaient proposer le mélange de leur choix. Plus de 128 recettes ont été proposées puis testées par le service R&D de l'entreprise carpentrassienne.

« Le choix s'est porté sur un mélange sucré-salé original et vraiment savoureux, composé de cacahuètes grillées salées, cranberries, graines de courge et noix de cajou », explique le fondateur de Juste Bio.

Cet assortiment, nommé 'mélange générosité', est depuis commercialisé dans toutes les enseignes partenaires de l'entreprise tout au long de l'année 2021 (Auchan, Carrefour, Casino, Intermarché, Leclerc, etc.). Pour chaque kilo de ce mélange vendu, 1€ doit être reversé à Pure Ocean sachant que Juste Bio s'est engagée à garantir une somme de 10 000€ minimum pour 2021. « Nous en sommes déjà à 9 000€ », se félicite Franck Bonfils.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Un partenariat sur la durée

Mais l'entreprise carpentrassienne ne veut pas s'arrêter là.

« En plus de reverser une partie des ventes, nous souhaitons nouer un véritable partenariat dans le temps, insiste Franck Bonfils. C'est pour cela qu'à l'occasion de l'officialisation du partenariat, une vingtaine de collaborateurs de Juste Bio et des membres de Pure Ocean ont participé à un défi éco-citoyen. » Rassemblés aux Goudes à Marseille, les volontaires ont ainsi remplis des dizaines de sacs poubelles de plastiques en tous genres, mégots, paquets de cigarettes, masques, canettes…

Les deux partenaires vont aussi proposer de conférences pour sensibiliser à la protection de l'environnement et du territoire, organiser des défis sportifs et, bien évidemment, multiplier les collectes de déchets.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Cette sensibilisation va d'ailleurs débuter par les salariés de Juste Bio, avec une présentation animée le 26 novembre prochain par David Sussman, fondateur de Pure Ocean. D'autres initiatives pourraient suivre comme de la nage en mer ou le nettoyage des fossés de la zone de Carpensud.
« Je suis adepte des petits gestes quotidiens, poursuit Franck Bonfils. Si nous changeons notre manière de consommer alors nous réduirons directement notre impact sur la mer. »
Même son de cloche pour David Sussman : « Chez Pure Ocean nous sommes convaincus que pour préserver les écosystèmes marins, chaque geste compte et chacun peut agir. Nous partageons donc cette conviction avec Juste Bio, qui révolutionne le quotidien en permettant à chacun de consommer de manière plus responsable en réduisant l'utilisation des emballages plastiques. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Nettoyer les rivières du Luberon



Le 2 juin 2021, le parc naturel régional du Luberon, les directions départementales de la Cohésion sociale des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse et le réseau Luberon jeunesse (réseau des accueils collectifs de mineurs du Luberon) organisent une journée commune de nettoyage des rives des cours d'eau situés à proximité des centres de loisirs.

Suite aux crues successives de 2019, de nombreux déchets ont été amenés par les eaux, impactant l'ensemble des cours d'eau du territoire et leurs rives, qui sont jonchées de déchets, en majorité plastiques. Des déchets qui, s'ils ne sont pas enlevés par des petites mains, risquent de s'ancrer dans le paysage durant de longues décennies.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

La journée du 2 juin sera également une journée d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté. Les enfants des centres de loisirs (entre 8 et 15 ans) participeront au nettoyage des rives, pour réduire l'impact des déchets sur la faune et la flore, améliorer l'aspect paysager des cours d'eau, et pour s'approprier leurs cours d'eau : Calavon-Coulon, Aiguebrun, Eze, Durance et Sorgue.

Des ateliers tous les mercredis

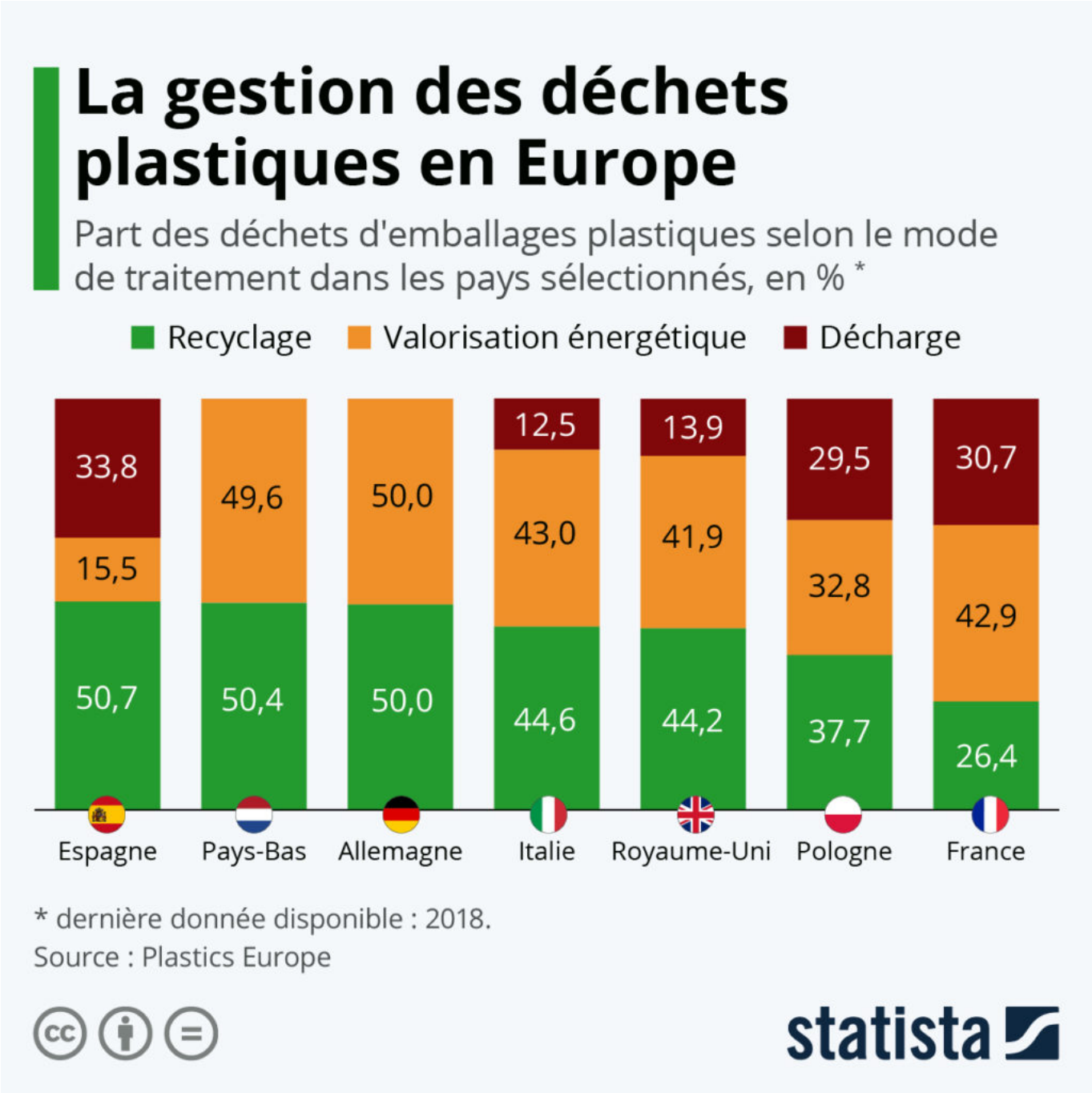
En attendant cette journée, des animations sont prévues dans les divers centres de loisirs les mercredis. Au programme pour les enfants des centres de loisirs et leurs animateurs : découverte de la vie de la rivière et présentation de l'impact des déchets plastiques sur les milieux avec l'association 'la Terre en tête', intervenant missionné par le Parc du Luberon.

- Mercredi 12 mai matin à partir de 9h30 : Apt (Bosque) au centre de loisirs.
- Mercredi 12 mai après-midi à partir de 13h30 : Lauris (centre de loisirs) à chemin du Loste.
- Mercredi 19 mai matin à partir de 9h30 : Cavaillon (OCV) à traverse Saint-Ginies.
- Mercredi 19 mai après-midi : Isle-sur-la-Sorgue (Saint-Jean) au centre de loisirs.
- Mercredi 26 mai matin à partir de 9h30 : Robion (jardin de l'Escanson) ; Cavaillon (la Bastide) à chemin de la Tengude.
- Mercredi 26 mai après-midi à partir de 13h30 : Cheval-Blanc (les Péquélets du Luberon) à chemin de la Tengude.

Comment sont gérés les déchets d'emballages plastiques en Europe ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Depuis le 1er janvier 2021, une contribution nationale sur les déchets d'emballages plastiques non recyclés s'applique dans l'Union européenne. Les revenus générés par cette « taxe plastique », fixée à 0,8 € par kg de déchets d'emballages plastiques non recyclés, visent à faire face aux dépenses liées au plan de relance économique européen, mais également à inciter les États membres au recyclage.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Avec près de 35 kg produits par habitant et par an, la France se classe, comme plusieurs pays d'Europe de l'Ouest, parmi ceux qui génèrent le plus de déchets de ce type : Irlande (58 kg), Allemagne (39 kg), Italie (38 kg) ou encore Espagne (35 kg). Mais contrairement à ces pays, l'Hexagone fait aussi partie des cancres européens du recyclage, avec un taux de déchets d'emballages plastiques recyclés inférieur à 30 % en 2018, soit l'un des pires de l'UE (taux moyen de plus de 40 %).

Comme l'indique notre graphique basé sur les données de Plastics Europe, les déchets non-recyclés en France sont principalement valorisés pour produire de l'énergie (43 % du total), notamment via des procédés d'incinération, alors qu'une grande partie termine sa course en décharge (environ 30 % du total). Dans des pays comme l'Allemagne et les Pays-Bas, modèles européens en la matière, la réglementation est très stricte concernant la mise en décharge et le traitement des déchets d'emballages plastiques se répartit à 50 % entre le recyclage et la valorisation énergétique. Si une meilleure gestion des déchets passe par le développement de ces méthodes de traitement, cela ne doit pas pour autant faire oublier qu'une réduction des volumes produits est également nécessaire pour limiter l'impact environnemental.

Tristan Gaudiaut pour Statista

Citeo et son plan relance du recyclage

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

EN CHIFFRES

Le tri par habitant en 2018

Provence-Alpes-Côte d'Azur		Vaucluse	
Emballages légers :	13 kg	Emballages légers :	13 kg
Verre :	23 kg	Verre :	28 kg
Papier :	15 kg	Papier :	15 kg
TOTAL :	51 kg	TOTAL :	56 kg

15% de tonnages collectés en plus entre 2015 et 2017. C'est quand même pas mal, surtout pour une région crasse en matière de recyclage de déchets. L'ouverture des bacs jaunes à tous les plastiques pourrait encore améliorer les volumes, mais elle condamne un système de consigne très efficace.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Fouillons nos poubelles : on en balance plus de 550 kilos par an et par personne. Quantité inchangée depuis 10 ans. Combien en trions-nous ? Un peu plus de 50 kilos dans notre région, loin de la moyenne nationale qui avoisine les 70 kilos. « Beaucoup de gens sont encore persuadés que ça ne sert à rien de contribuer au recyclage » déplore Christine Leuthy-Molina, directrice de Citeo en Provence-Alpes-Côte d'Azur. « C'est tout simplement faux ! ». L'ancien 'Eco emballage' qui occupe sept personnes en région, sur 250 au plan national, a modifié son cap. Dès lors que « 70% des emballages et 60% des papiers sont recyclés grâce au tri des Français », l'amorce d'une économie circulaire est désormais d'actualité. Avec trois priorités : simplifier le geste de tri pour arriver à des taux de 100% d'ici 2022 ; inventer les nouveaux matériaux, solutions de collecte, technologies de recyclage et débou- chés pour les matières recyclées ; généraliser la conception écologique de produits.

■ Trois quarts des déchets plastique ne sont pas recyclés en France

Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Prenons l'exemple du plastique dont on sait quelle calamité il constitue pour la vie océanique. En France, un peu plus d'un quart des déchets d'emballages plastiques est recyclé, soit le plus mauvais taux en Europe ; la moyenne des 29 pays ressortant à 40% (source : Plastics Europe). D'où le projet de loi 'anti- gaspillage pour une économie circulaire' examiné à la fin de l'année dernière. Il prévoyait un dispositif de consigne pour le recyclage des bouteilles en plastique ou en métal. Contre une dizaine de centimes, le consommateur retourne ses emballages de boisson vides dans un lieu de collecte et propres. S'il ne le fait pas, c'est une personne en situation de grande pauvreté qui trouve dans les poubelles l'occasion de remplir ses poches de quelques pièces de monnaie, en retrouvant une petite activité utile sur le plan social. L'Allemagne a mis en place la consigne en 2003 et affiche un taux de 98% de recyclage pour les bouteilles et les canettes. Un système très efficace un peu partout dans le monde. Son déploiement a pourtant été refusé par le Sénat. Les collectivités ont en effet investi pour moderniser les centres de tri afin d'ouvrir les bacs jaunes à tous les emballages plastiques depuis 2015. « Si la collecte se réduit, les collectivités craignent une baisse des ressources financières correspondantes », explique Christine Leuthy-Molina. En France, la redevance versée aux collectivités pour le recyclage représente 750 M€ par an, dont 32 M€ concernent notre région. En fait, rien ou presque ne changerait selon le rapporteur de la loi, attendu que Citeo rémunère aux collectivités les coûts de traitement des déchets à hauteur de 80%, les 20% restants correspondant à l'achat de matière première. Si les bouteilles plastiques et les canettes étaient concernées par la consigne, la perte de recettes équivaudrait à 12 M€ au plan national pour l'ensemble des collectivités. Une paille dans la bouteille, mais la loi semble trop floue aux sénateurs pour garantir ce financement ou exclure la présence d'un loup. Et les collectivités font valoir qu'elles ont beaucoup investi pour remplir les bacs jaunes…

■ L'extension du tri en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Début 2019, 90 collectivités locales ont mis en place l'extension des consignes de tri permettant de trier tous les emballages plastiques, comme les films, pots et les barquettes, en plus des bouteilles et flacons. Quelles sont les collectivités ayant sauté le pas depuis 2018 dans notre département ? La Communauté territoriale Sud- Luberon, l'Agglomération Luberon monts de Vaucluse, la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin et les Communautés de communes Aygues Ouvèze en Provence, Rhône-lez-Provence, Pays réuni d'Orange. Cette dernière s'est appuyée sur une collecte robotisée et le déploiement de points de tri de proximité pour gagner en efficacité. Les résultats sont là au bout de six mois : 50% d'emballages et de papier collectés en plus et 10% d'ordures ménagères en moins. Avignon n'est pas encore concernée. « Pour qu'il y ait extension, il faut équiper les centres de traitement de collecte sélective avec des machines de tri optique », indique Christine Leuthy-Molina. En moyenne, 3 M€ d'investissement sont nécessaires pour moderniser un centre de tri. Citeo propose une vingtaine de millions, spécifiquement sur ce volet et vient en aide aux collectivités dans le cadre d'appel à projets. Lors de la première vague du plan de relance du recyclage, ce sont 26 dossiers qui ont été retenus pour l'extension des consignes de tri et 19 pour l'optimisation de la collecte. Le tout représente un montant prévisionnel de 2,4M€ en région.Le Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères de la région d'Apt a été retenu, mais des conditions sont à lever pour la mise en route de son projet d'extension de la collecte.